

# Conférence annuelle de la SEVAL, le 11 juin 2004, Hôtel Schweizerhof, Bahnhofplatz 11, Berne

## Politique et évaluation

**Délai d'inscription: 14 mai 2004**

En février 1996, lors de la journée de clôture du programme national de la recherche 27 (Effets des mesures étatiques), le Prof. Ernst Buschor a déclaré que l'utilisation de l'évaluation pour les programmes politiques et pour la surveillance administrative était en partie devenue réalité et qu'il était prévu de créer une association suisse d'évaluation qui aurait comme tâche d'une part, d'élaborer et de développer des standards suisses pour l'évaluation et d'autre part, de promouvoir la formation continue et l'échange d'expériences en la matière. Avec la création de la SEVAL et l'élaboration des standards d'évaluation, la déclaration de M. Buschor est aujourd'hui partiellement réalisée. Bien que l'article 170 de la Constitution Fédérale soit entré en vigueur et qu'un nombre important d'évaluations soient menées dans le cadre de la surveillance de l'administration, une utilisation systématique de l'évaluation en tant qu'instrument de l'administration publique n'est pas encore tout à fait réalisée. En d'autres termes, il semble que les possibilités d'application et l'utilité de l'évaluation n'ont pas encore pu être démontrées de manière convaincante aux politiciens.

En plus, la période actuelle d'économies et de restriction des dépenses publiques constitue un frein à l'utilisation de l'évaluation, celle-ci étant souvent perçue comme un instrument qui implique des coûts, alors qu'on oublie que les résultats concrets (optimisation, concentration des moyens, renforcement de l'efficacité, etc.) se réalisent le plus souvent en cours et seulement après un processus d'évaluation. Une analyse des causes du manque d'intérêt pour les évaluations serait donc intéressante. Finalement, la SEVAL doit avouer qu'elle s'est, jusqu'à présent, avant tout occupée des évaluateurs et des mandataires dans l'administration, et moins des politiciens, qui sont pourtant les acteurs qui mettent à disposition des moyens pour l'évaluation et sont à ce titre les premiers concernés par leurs résultats.

La Conférence annuelle 2004 de la SEVAL répond en partie à ces lacunes. Au nom de son comité, Katia Horber-Papazian, Professeure à l'IDHEAP à Lausanne, a élaboré le concept de la journée, avec le soutien d'un groupe d'accompagnement constitué de responsables de l'organe d'évaluation au Parlement fédéral, de Chanceliers et de secrétaires généraux de villes.

L'extension de la Nouvelle Gestion Publique et l'élaboration de nouveaux articles et ordonnances placent en effet la question de la perception qu'ont les politiciens de la recherche évaluative au centre du débat.

Prenant en considération le rôle central du Parlement dans le processus de décision politique, la journée se concentrera sur les conditions de l'utilisation de l'évaluation au sein du Parlement fédéral et dans les législatifs cantonaux et des villes. Les interventions en plénière le matin et les ateliers co-animés par des politiciens et des évaluateurs créeront certainement un cadre favorable pour un échange enrichissant.

### **Objectifs:**

- Connaître la place et la valeur attribuées à la recherche évaluative par les politiciens.
- Promouvoir des contacts et un dialogue entre politiciens et évaluateurs.
- Elaborer des perspectives d'action pour la SEVAL pour l'amélioration de la sensibilisation de la classe politique aux instruments de l'évaluation.
- Renforcer le partenariat entre politique et évaluation.

# Conférence annuelle de la SEVAL, le 11 juin 2004, Hôtel Schweizerhof, Bahnhofplatz 11, Berne

## Programme de la Conférence: Politique et évaluation

9.00	Réunion annuelle des membres de la SEVAL	Andreas Balthasar, Président SEVAL.
	Accueil et café	
10.15	Ouverture de la journée	Andreas Balthasar, Président SEVAL.
10.20	L'indispensable connaissance des effets de l'action publique	Ruth Dreifuss, ancienne Conseillère Fédérale.
10.40	La place de l'évaluation dans le cycle des politiques publiques	Katia Horber-Papazian, Professeur à l'IDHEAP, Lausanne.
11.00	Artikel 170 der Bundesverfassung: Was wurde erreicht, was ist noch zu tun ?	Luzius Mader, Vizedirektor des Eidgenössischen Justizdepartements.
11.20	L'évaluation au service du parlement.	Philippe Schwab, Secrétaire général des commissions de gestion.
11.40	Der Stellenwert der Evaluation am Beispiel des Kantons Bern.	Kurt Nuspliger, Staatsschreiber des Kantons Bern.
12.00	Diskussion	Katia Horber-Papazian, Professeur à l'IDHEAP, Lausanne.
	Ateliers (Introduction)	Katia Horber-Papazian, Professeur à l'IDHEAP, Lausanne.
12.30-14.00	Stehlunch und Kaffee	
14.00	6 ateliers co-animés concernant "les conditions d'un partenariat entre politiciens et évaluateurs".	
Atelier 1	<i>La politique de la santé</i>	Françoise Saudan, Conseillère aux Etats Genève / Françoise Dubois-Arber, Unité d'Evaluation de Programmes de Prévention, IUMSP Lausanne.
Atelier 2	<i>Umweltpolitik</i>	Urs Hofmann, Nationalrat Kanton AG / Thomas Widmer, Institut für Politikwissenschaft der Universität Zürich.
Atelier 3	<i>Bildungspolitik</i>	Martin Kull, Kantonsrat, Mitglied der Kommission für Bildung und Kultur, und Präsident der Schulgemeinde Wald ZH / Charles Landert, Landert Farago Partner, Zürich.
Atelier 4	<i>Finanzpolitik</i>	Therese Frösch, Nationalrätin Kanton Bern und Gemeinderätin Stadt Bern/Kurt Grüter, Direktor Eidg. Finanzkontrolle.
Atelier 5	<i>Wissenschaftspolitik</i>	Ernst Buschor, Vizepräsident ETH-Rat, ehemaliger Regierungsrat Kanton ZH und HSG-Prorektor / Ingrid Kissling-Näf, Generalsekretärin SANW.
Atelier 6	<i>La politique sociale</i>	Salika Wenger, députée au Grand Conseil genevois, présidente de l'association des femmes parlementaires / Katia Horber-Papazian, IDHEAP.
15.45 - 16.30	Discussion et fin de la journée	Andreas Balthasar, Président SEVAL.

### Inscription

<http://www.seval.ch/fr/veranstaltungen/tagung.cfm> (français)

<http://www.seval.ch/de/veranstaltungen/tagung.cfm> (allemand)